

PLAN DE COURS

GGR-2300 : Biogéographie

NRC 85220 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours a pour objectif principal d'initier l'étudiant aux principaux facteurs et processus qui causent la dynamique et la répartition actuelle et passée des organismes vivants : les facteurs écologiques abiotiques et biotiques; les aires de répartition des organismes; les perturbations écologiques naturelles (feux, épidémies d'insectes défoliateurs, chablis, dépérissements); l'histoire plurimillénaire des écosystèmes; la biodiversité du monde vivant; la biogéographie insulaire; l'origine et l'évolution de la biosphère; la description des domaines écologiques du Québec; les impacts de l'homme sur les milieux naturels; un aperçu de quelques problèmes biogéographiques contemporains (déforestation, invasions biologiques, désertification, impacts des changements climatiques).

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	08h30 à 11h20	GHK-1350	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=99520>

Coordonnées et disponibilités

Martin Lavoie

Enseignant

ABP-3107

martin.lavoie@cen.ulaval.ca


Tél. : 656-2131 poste 2230

Disponibilités

Mardi après-midi et mercredi midi pour une rencontre en personne. Disponible en tout temps la semaine par courriel.

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs spécifiques	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
Contenu et activités	4
Évaluation et résultats	5
Évaluation des apprentissages	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Test de lecture 1	5
Test de lecture 2	6
Test de lecture 3	6
Test de lecture 4	6
Test de lecture 5	6
Test de lecture 6	7
Examen de mi-session	7
Examen final	7
Travail de session	7
Barème de conversion	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	8
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	9
Absence aux examens	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Matériel didactique	10
Matériel obligatoire	10
Matériel complémentaire	10
Bibliographie	10
Bibliographie	10

Description du cours

Objectifs spécifiques

- Familiariser les étudiants aux principaux facteurs écologiques abiotiques et biotiques qui contrôlent la répartition des organismes.
- Permettre aux étudiants de mieux comprendre la dynamique spatiale et temporelle des espèces, des populations et des communautés écologiques.
- Donner un aperçu de l'évolution à long terme (siècles, millénaires) des organismes et des écosystèmes.
- Aborder certaines problématiques actuelles en biogéographie.

Objectifs généraux

Ce cours a pour objectif général d'initier les étudiants aux principes de base en biogéographie et en écologie afin de comprendre les principaux facteurs et processus régissant la dynamique et la répartition actuelles et passées des organismes vivants.

Approche pédagogique

Il s'agit d'un cours magistral hebdomadaire d'une durée de trois heures avec présentation sur support visuel *Power point*. Les présentations seront dans la mesure du possible disponibles sur le site ENA du cours avant les séances en format PDF pour téléchargement. Le cours comporte une sortie obligatoire sur le terrain et la participation de conférenciers invités.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1: Introduction à la biogéographie	
Séance 2: Les aires de répartition des espèces	
Séance 3: Les facteurs écologiques abiotiques et biotiques	
Semaine du 24 septembre 2018 : pas de cours de 1er cycle en classe au Département de géographie	
Séance 4: Les facteurs écologiques abiotiques et biotiques (deuxième partie)	
Séance 5: Sortie à la base de plein air de Sainte-Foy	
Séance 6: Succession écologique et perturbations naturelles (première partie)	
Séance 7: Examen de mi-session	
Séance 8: Concepts de base sur la biodiversité et espèces menacées (première partie)	
Séance 9: Introduction d'espèces et espèces envahissantes	
Séance 10: Concepts de base sur la biodiversité et espèces menacées (deuxième partie)	

Séance 11: Les milieux humides et les tourbières	
Séance 12: Le couvert végétal du Québec et paléoécologie	
Séance 13: Examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Test de lecture (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Test de lecture 1	Dû le 19 sept. 2018 à 08h30	Individuel	5 %
Test de lecture 2	Dû le 3 oct. 2018 à 08h30	Individuel	5 %
Test de lecture 3	Dû le 17 oct. 2018 à 08h30	Individuel	5 %
Test de lecture 4	Dû le 7 nov. 2018 à 08h30	Individuel	5 %
Test de lecture 5	Dû le 21 nov. 2018 à 08h30	Individuel	5 %
Test de lecture 6	Dû le 5 déc. 2018 à 08h30	Individuel	5 %
Examen de mi-session	Le 24 oct. 2018 de 08h30 à 11h20	Individuel	25 %
Examen final	Le 12 déc. 2018 de 08h30 à 11h20	Individuel	25 %
Travail de session	Dû le 5 déc. 2018 à 08h30	Individuel	20 %

Précisions sur les tests de lecture:

- Chaque test portera sur la lecture de trois articles scientifiques et consistera à répondre à des questions à court développement. Les tests seront d'une durée d'environ 15 minutes et auront lieu au début de la séance à 8h30. Dans la mesure du possible, deux articles en français et un article en anglais seront à lire pour chaque test. En cas d'absence non justifiée ou de retard de plus de 10 minutes, il ne sera pas possible de reprendre un test. **En cas de retard, aucun temps supplémentaire ne sera accordé.** Les articles à lire seront disponibles à l'avance sur le site ENA du cours.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Test de lecture 1

Date de remise :	19 sept. 2018 à 08h30
	Le test de lecture aura lieu au début de la séance à 8h30.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	GHK-1350
Directives de l'évaluation :	Test de lecture portant sur deux articles scientifiques.

Test de lecture 2

Date de remise : 3 oct. 2018 à 08h30

Le test de lecture aura lieu au début de la séance à 8h30.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : GHK-1350

Directives de l'évaluation : Test de lecture portant sur deux articles scientifiques.

Fichiers à consulter : [GGR-2300_Article 1 pour test de lecture du 3 octobre 2018.pdf](#) (2,12 Mo, déposé le 20 sept. 2018)
[GGR-2300_Article 2 pour test de lecture du 3 octobre 2018.pdf](#) (1,36 Mo, déposé le 20 sept. 2018)

Test de lecture 3

Date de remise : 17 oct. 2018 à 08h30

Le test de lecture aura lieu en début de séance à 8h30.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : GHK-1350

Directives de l'évaluation : Test de lecture portant sur deux articles scientifiques.

Fichiers à consulter : [GGR-2300_Article 1 pour test de lecture du 17 octobre 2018.pdf](#) (266,75 Ko, déposé le 7 oct. 2018)
[GGR-2300_Article 2 pour test de lecture du 17 octobre 2018.pdf](#) (1,77 Mo, déposé le 7 oct. 2018)

Test de lecture 4

Date de remise : 7 nov. 2018 à 08h30

Le test de lecture aura lieu au début de la séance à 8h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : GHK-1350

Directives de l'évaluation : Test de lecture portant sur deux articles scientifiques.

Fichiers à consulter : [GGR-2300_A2018_Article 1 pour test de lecture du 7 novembre.pdf](#) (1,57 Mo, déposé le 28 oct. 2018)
[GGR-2300_Article 2 pour test de lecture du 7 novembre.pdf](#) (951,05 Ko, déposé le 28 oct. 2018)

Test de lecture 5

Date de remise : 21 nov. 2018 à 08h30

	Le test de lecture aura lieu au début de la séance à 8h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	GHK-1350
Directives de l'évaluation :	Test de lecture portant sur trois articles scientifiques.

Test de lecture 6

Date de remise :	5 déc. 2018 à 08h30
	Le test de lecture aura lieu au début de la séance à 8h30.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	GHK-1350
Directives de l'évaluation :	Test de lecture portant sur deux articles scientifiques.

Examen de mi-session

Date et lieu :	Le 24 oct. 2018 de 08h30 à 11h20 , GHK-1350
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	GHK-1350
Directives de l'évaluation :	L'examen de mi-session portera sur la matière des séances 1 à 6. La matière présentée lors de la conférence et de la sortie sur le terrain sera évaluée, de même que les articles associés à la conférence. Les articles des tests de lecture ne seront pas évalués à l'examen.
Matériel autorisé :	Aucun

Examen final

Date et lieu :	Le 12 déc. 2018 de 08h30 à 11h20 , GHK-1350
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	GHK-1350
Directives de l'évaluation :	L'examen final portera sur l'ensemble du cours. La matière présentée lors de la conférence après la semaine de lecture sera évaluée de même que les articles associés à la conférence.
Matériel autorisé :	Aucun

Travail de session

Date de remise :	5 déc. 2018 à 08h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	GHK-1350

Directives de l'évaluation :

Travail de session portant sur une espèce exotique.

Fichiers à consulter :

 [Biogéographie_A2018_Travail de session_Instructions.pdf](#) (140,99 Ko, déposé le 12 sept. 2018)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodations en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Aucun matériel obligatoire pour ce cours.

Matériel complémentaire

Le matériel complémentaire consiste aux fichiers en format pdf de chacune des séances préparés par l'enseignant, aux articles à lire associés aux deux conférences, de même qu'aux articles à lire pour les tests de lecture. Les présentations des conférenciers invités ne seront pas nécessairement disponibles sur le site du cours.

Bibliographie

Bibliographie

Quelques bons livres généraux en biogéographie et en écologie:

Cox (2010): *Biogeography: an Ecological and Evolutionary Approach*. Wiley

Lomolino et al. (2010): *Biogeography* (fourth edition). Sinauer Associates, Inc.

MacDonald (2002): *Biogeography: Space, Time, and Life*. Wiley

Primack et al. (2012): *Biologie de la conservation*. Dunod.

Ramade (2003): *Éléments d'écologie* (3e édition). Dunod.

Une bonne base de données pour la recherche d'articles scientifiques afin de faire le travail de session: *Web of Science*.

Disponible via le site internet de la bibliothèque de l'Université Laval.